

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Juillet 2025

PRÉSENTS : Messieurs Lavail, Fidanza, Blakoe, Dubois, Woilrand, Madame Fontébasso.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Ferrandi, M. Lacoste.

POUVOIRS : Mme Ferrandi donne pouvoir à Mme Fontébasso.

SECRETAIRE DE SÉANCE : André Fidanza

Début Conseil 20H05

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 Mai 2025.

Compte rendu validé à l'unanimité.

2) Infos diverses :

Mardi 3 Juin : Suite à un nouvel orage violent, Mme Nicoleau a encore été victime d'une inondation dans son habitation. Le lendemain, M. Le Maire accompagné par Mme Dessens ont constaté l'inondation en présence de M. Nicoleau (fils) pour comprendre d'où pouvait provenir cette nouvelle inondation. Depuis la pose du panneau 'céder le passage' a été effectuée, obturant ainsi un trou par lequel l'eau pouvait s'infiltrer. De nouvelles bordures vont être posées par l'entreprise Colas au mois de juillet pour stopper l'eau au niveau du passage piéton. Enfin M. Le Maire est convoqué, ainsi que l'entreprise Colas par l'expert d'assurance le Mardi 15 Juillet à 14h chez Mme Nicoleau.

Lors de cet orage, le goudron récemment refait sur le chemin du Sarraut a été détérioré. Lundi 23 la Communauté des Communes et l'entreprise Colas ont refait la conduite du pluvial et posé une grille en bordure de la route. Reste encore à refaire la partie du goudron détérioré.

Cet orage a également endommagé le faux plafond de campanère, une plaque est tombée et sera remplacée début juillet avant les locations de l'été.

La locataire du logement 1 a également signalé que de l'eau était rentrée dans la cuisine...

M. Dubois signale que pour la première fois de l'eau c'est infiltré dans sa cuisine.

Ses voisins ont également été inondés.

2) Délibération SICASMIR :

Lundi 23 Juin, trois demandes de délibération de la part du SICASMIR sont arrivées à la Commune.

Ces demandes de délibérations concernent :

- Le retraits de 10 Communes de la compétence Alzheimer.
- Le retrait de 13 Communes de la compétence SSIAD.
- La modification des statuts du SICASMIR suite à ces retraits.

Après délibération le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'acceptation de ces retraits et les modifications des statuts du SICASMIR.

3) TRAVAUX RD635

Le mois de juin a vu la fin des travaux de sécurisation routière de la RD635 en traversée du village. Le marquage au sol a été effectué ainsi que la pose des panneaux de signalisation.

Le prêt relais de **77 000 €** a bien été réalisé auprès de la Caisse d'Épargne et une première facture de **73 173,77 €** a pu être réglée à l'entreprise Colas.

Pour l'instant, M. Le maire signale qu'il n'a pas ouvert de ligne de trésorerie à cette même banque. Cette ligne ne sera ouverte qu'en cas de réelle nécessité.

Infos diverses :

Mme Fontebasso et **M. Dubois** font remarquer que le banc à l'angle de la rue du Payraou et rue de la Bernèze a disparu. M. Le Maire signale qu'il a certainement été volé.

M. Fidanza signale que la lumière clignotante du défibrillateur ne marche plus. M. Le Maire ira vérifier l'état de la batterie et la fera changer si nécessaire.

M. Dubois fait remarquer que le chemin Campanère mériterai d'être nettoyer. Ainsi que les sapinettes de Mme Saves taillées.

Clôture du Conseil Municipal à 21 h 15.

Prochain Conseil : **Le Vendredi 19 Septembre à 20h**